





### Mot de bienvenue

Harout Chitilian

vice-président, Affaires corporatives, Développement et Stratégie



#### Experts présents aujourd'hui

#### CDPQ Infra

## Jean-Marc Arbaud

président et chef de la direction

#### Denis Andlauer

directeur principal, Stratégies de transport

## Marc Choquette

directeur, Architecture et intégration urbaine

### Harout Chitilian

vice-président, Affaires corporatives, Développement et Stratégie

#### Natividad Garcia Mayor

directrice technique

#### Virginie Cousineau

directrice, Affaires publiques

#### Elizabeth Boivin

directrice,
Environnement

#### Ville de Montréal

#### David Therrien

Directeur, projets de mobilité durable

#### **ARTM**

#### Daniel Bergeron

directeur exécutif, Planification du transport et de la mobilité

## Ministère des Transports

#### Jonathan Lavallée

Directeur, projets spéciaux

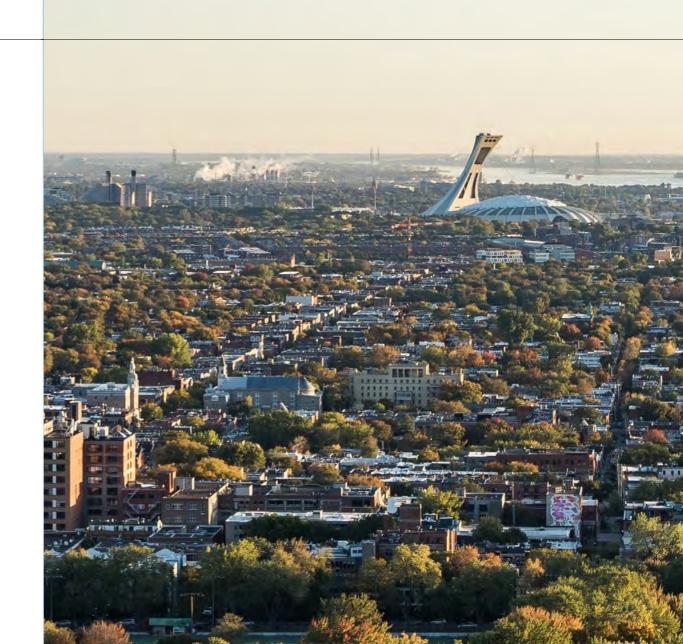


## Un nouveau réseau de transport **pour l'Est** de Montréal

Séance d'information REM DE L'EST | MAI 2021

Filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec | cdpqinfra.com

Ce document constitue de l'information privilégiée et confidentielle, et ne peut être transmis ou communiqué sans le consentement préalable de la Caisse.



#### Ordre du jour

- 1 Modèle CDPQ Infra
- 2 Analyses et projet de référence

PHASE 1 - Analyse de la mobilité

PHASE 2 - Analyse multicritères des scénarios préliminaires

PHASE 3 - Analyse des enjeux

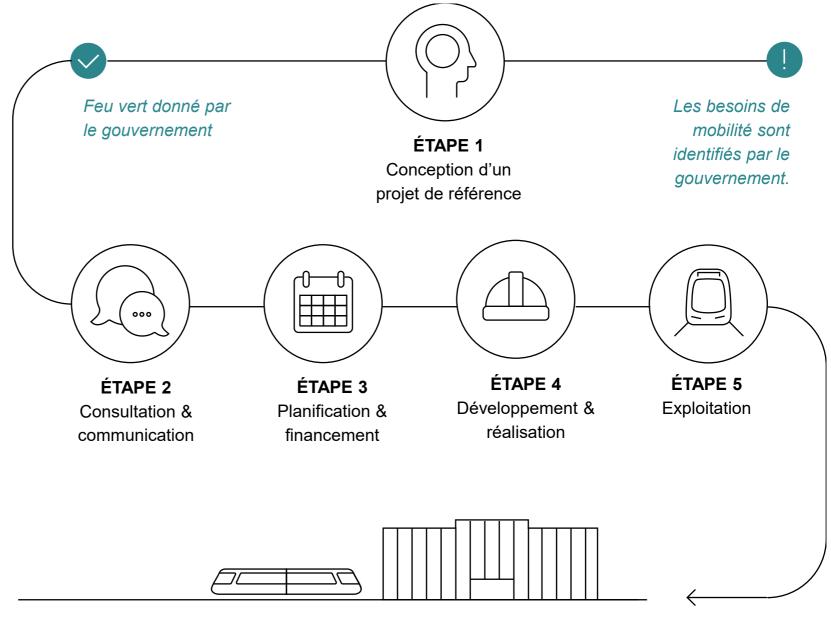
Solution proposée

- 3 Intégration
- 4 Prochaines étapes



#### Un modèle novateur dévoilé en 2015

CDPQ Infra est l'une des seules organisations dans le monde à réunir la capacité financière et l'expertise technique pour concrétiser des mégaprojets d'infrastructures.



Projet d'intérêt public



## Intrants qui ont été considérés dans le choix de la solution



#### PRÉ-PHASE

Diagnostic du territoire



#### PHASE 1

Analyse de la mobilité

Identification des besoins de mobilité



#### PHASE 2

Analyse multicritères des scénarios préliminaires

Identification des tracés potentiels



#### PHASE 3

Analyse des enjeux

Identification du mode et du type d'insertion



Proposition d'un projet de référence

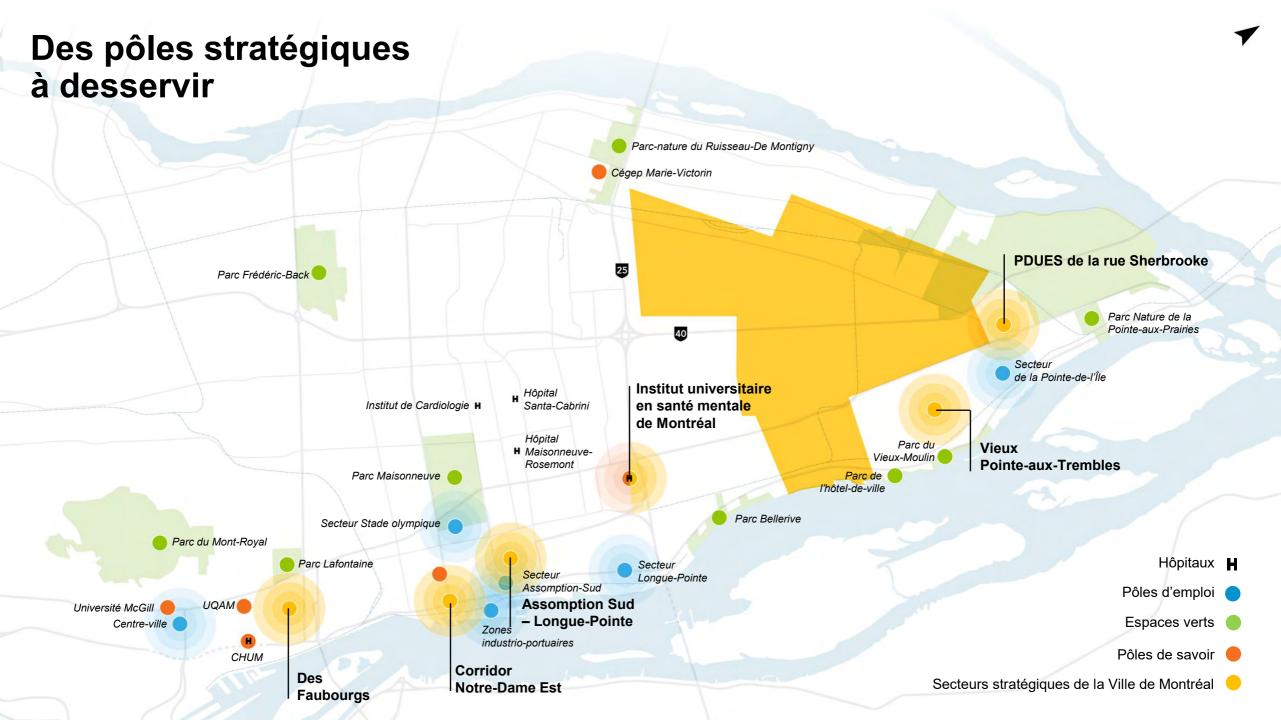
Les analyses des intrants et le choix de la solution sont étudiés avec nos partenaires.

# PHASE 1 Analyse de la mobilité

## Objectif:

Identification des besoins de mobilité





## Principes pour favoriser l'appropriation du transport collectif



#### Connexion avec le centre-ville

maximiser l'achalandage et l'utilisation du service





Fréquence et fiabilité

miser sur un corridor dédié et une technologie agile

Service performant et efficace



des accès simples et rapides





### Accessibilité universelle

des espaces suffisants pour un service accessible à tous

#### PHASE 2

Analyse multicritères des scénarios préliminaires

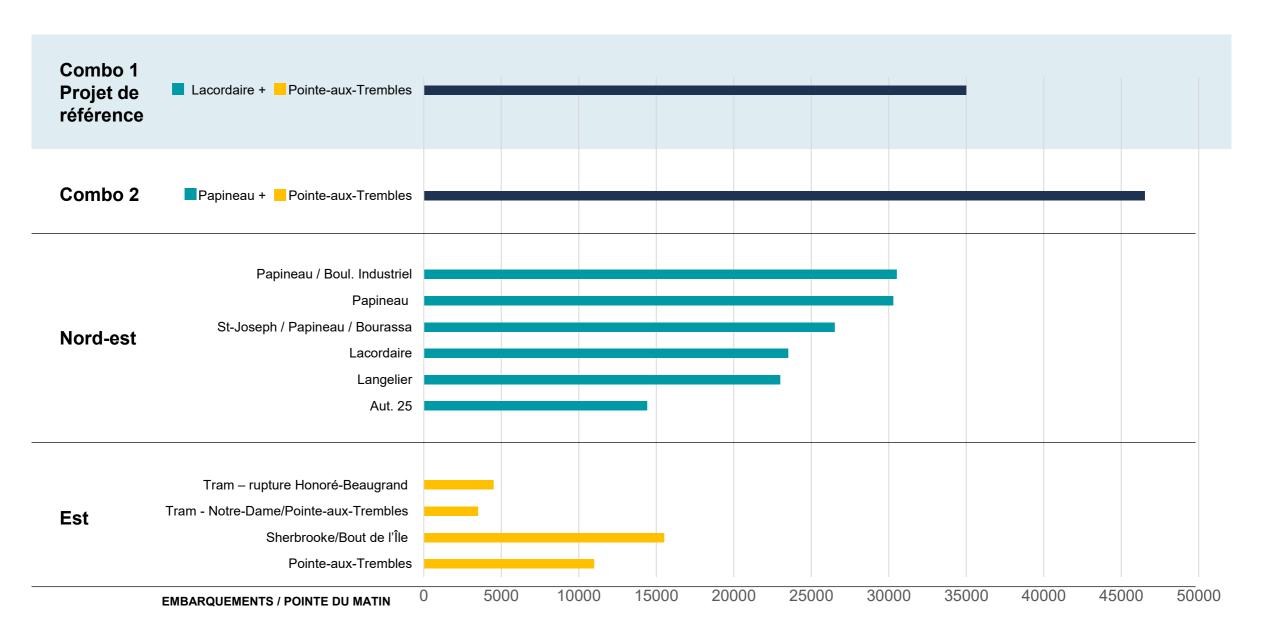
## Objectif:

Identification des tracés potentiels

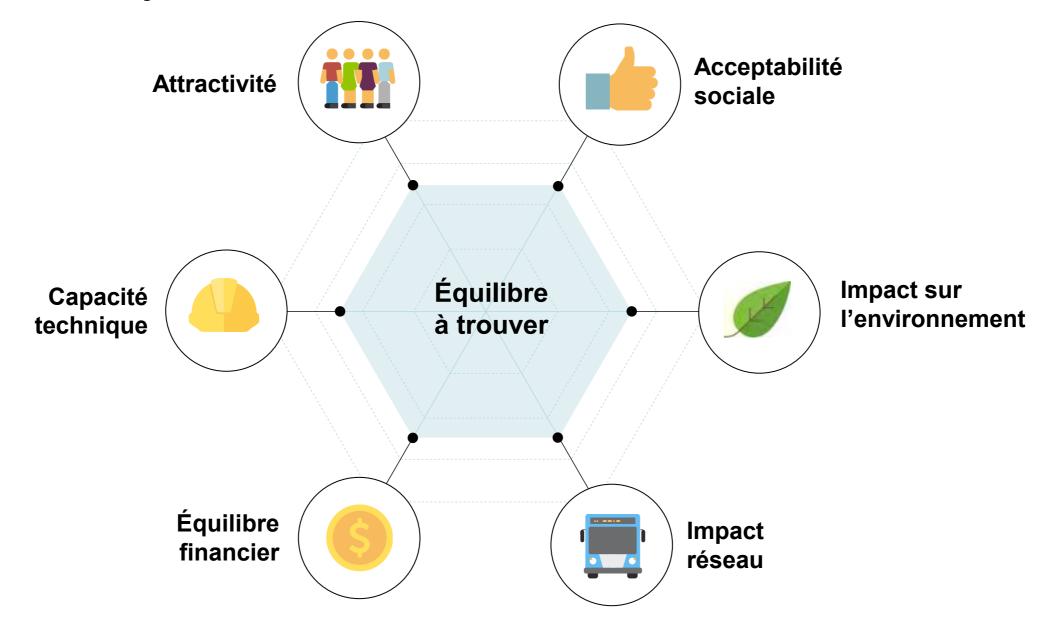




#### Achalandage – études préliminaires



## Analyse multicritères des scénarios préliminaires et analyse des enjeux



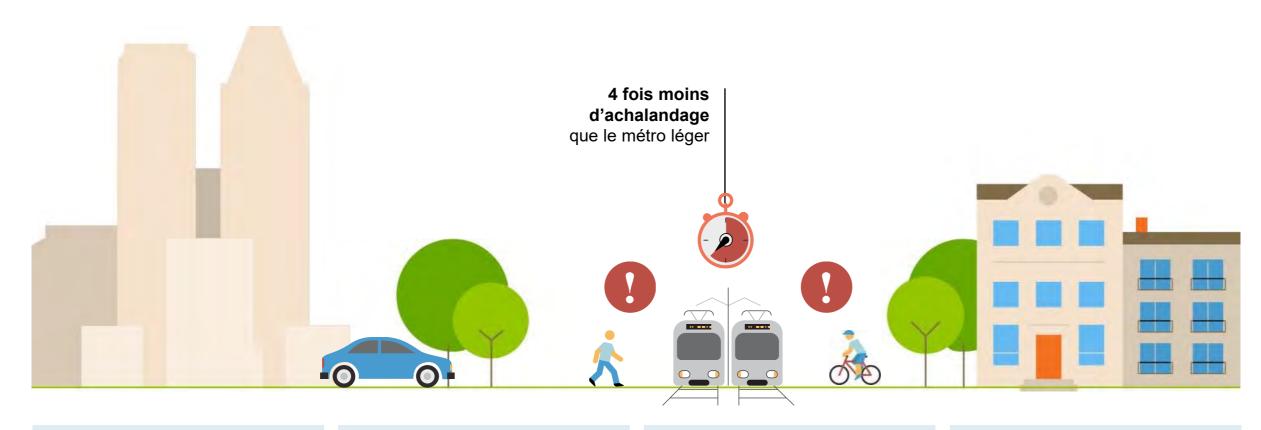
# PHASE 3 Analyse des enjeux

## Objectif:

Identification du mode et du type d'insertion



#### **Tramway**





Temps de déplacement non compétitif : **20 km/h** 



Fréquence de passage: **3,5 à 4 minutes** 



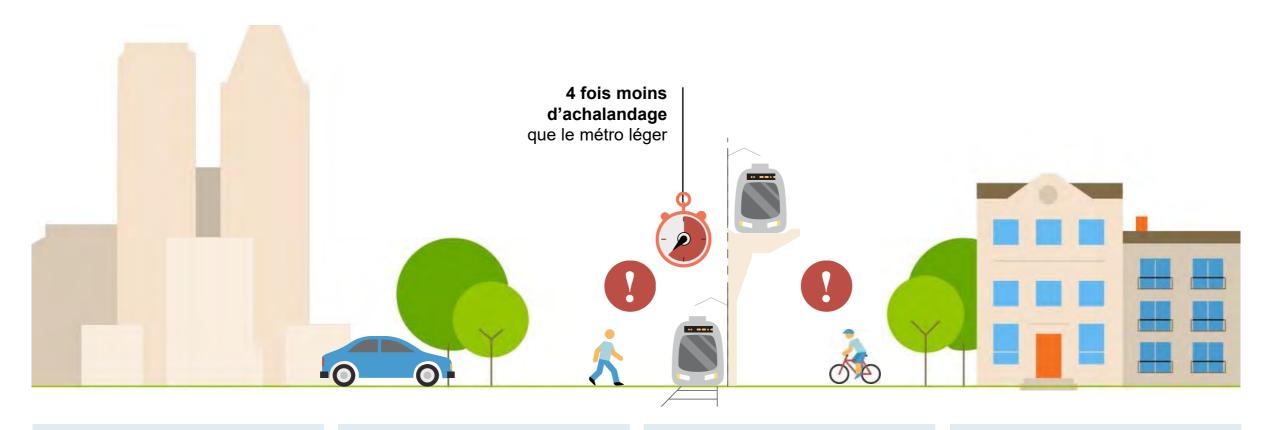
Limite majeure à la capacité d'achalandage: insuffisant pour répondre

insuffisant pour répondre à la demande



**Peu flexible** à l'évolution des besoins

#### **Tram-train**





Temps de déplacement moyen, selon l'insertion



Fréquence de passage équivalente au tramway lorsqu'au sol **3,5 à 4 minutes** 

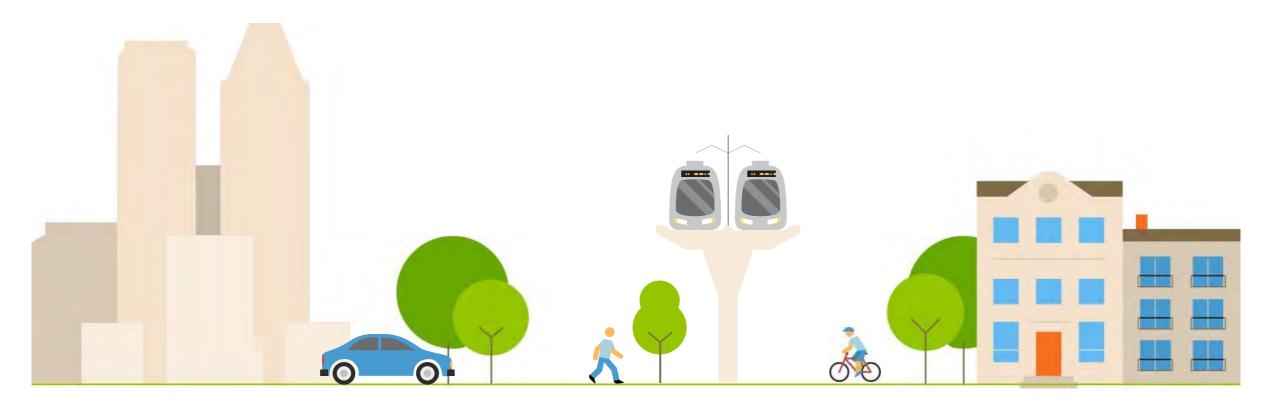


Achalandage: insuffisant pour répondre à la demande



**Peu flexible** à l'évolution des besoins

#### Métro léger





Temps de déplacement compétitif : **40 – 45 km/h** 



Fréquence de passage: jusqu'à 90 secondes



**Achalandage:** Permet de répondre à la demande



**Évolution flexible** dans le temps

# **RÉSULTAT**Proposition d'un projet de référence

## Objectif:

Maximiser la satisfaction de l'ensemble des critères analysés

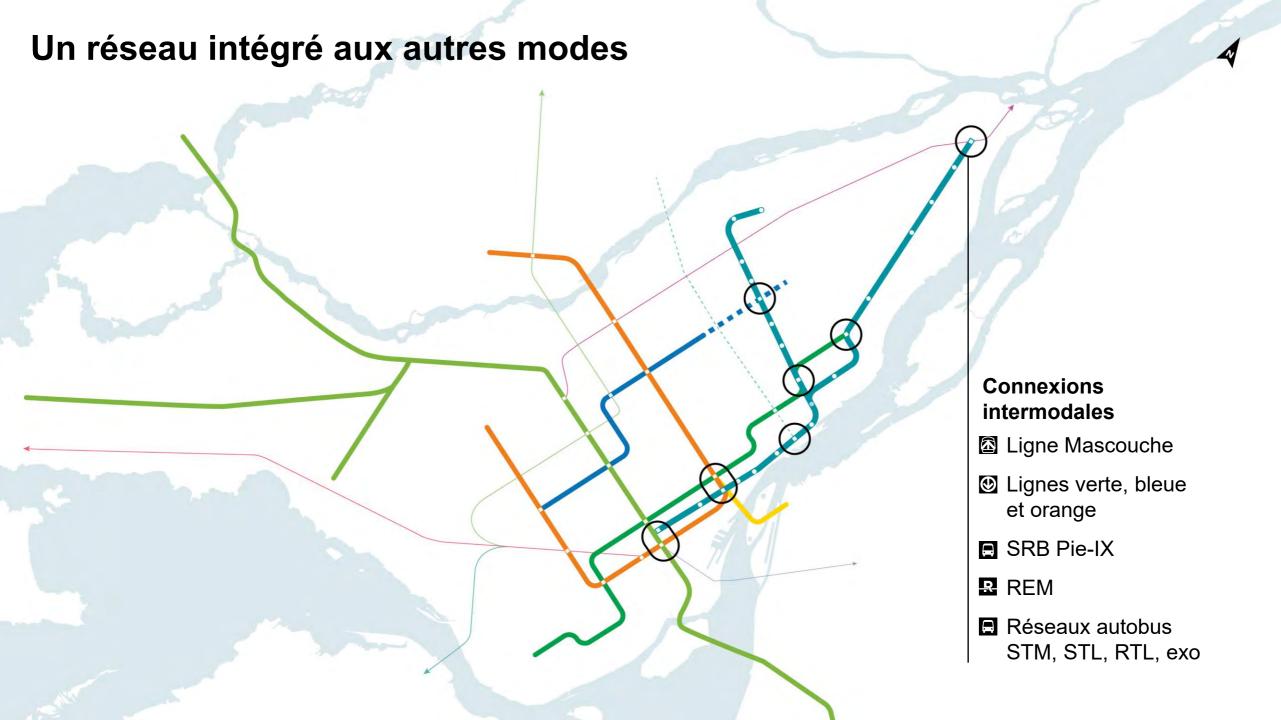
#### Tracé de référence du REM de l'Est

7 jours / 7 Montréal-Nord 10 G\$ Cégep Marie-Victorin Couture coût total estimé horaire synchronisé au métro de Montréal **Pointe-Aux-Trembles** Saint-Léonard Rousselière 2 à 4 min. 32 km Tricentenaire Lacordaire Saint-Jean-Baptiste fréquence aux heures Saint-Zotique de voies dédiées : de pointe Contrecoeur Hôpital Honoré-Beaugrand Maisonneuve-Rosemont 100% 23 stations Assomption Haig électrique et automatisé S<sub>aint-Clément</sub> accessibles universellement Pie-IX Sud Viauville Davidson  $D_{Ufr_{esn_e}}$ Saint-Urbain Labelle Cartier Stations Robert-Bourassa Tracé aérien Station potentielle Stations intermodale Tracé souterrain Percée sur le fleuve

pour le projet

8 km souterrains et 24 km aériens





#### Importance d'offrir une solution attractive

OBJECTIFS VISÉS AVEC LE REM DE L'EST	Situation actuelle	avec le REM de l'Est	% gain de temps par rapport à la situation actuelle
Pointe-aux-Trembles ↔ centre-ville	45 à 60 minutes	25 min	45 % à 60 %
Pointe-aux-Trembles ↔ Hôpital Maisonneuve-Rosemont	55 minutes	35 min	35 %
Pointe-aux-Trembles ↔ Port de Montréal	55 à 70 minutes	30 min	45 % à 60 %
Pointe-aux-Trembles ↔ Les faubourgs	65 minutes	30 min	55 %
Mercier-Est ↔ Université de Montréal	35 à 55 minutes	30 min	15 % à 45 %
Cégep Marie-Victorin ↔ centre-ville	55 à 70 minutes	30 min	45 % à 60 %



- Réduit la congestion routière liée
- à l'utilisation de l'auto solo
- Double la superficie du réseau du métro dans l'est de Montréal (x 2,5)
- Dessert des destinations autres que le centre-ville
- Offre un service fréquent et fiable

D'ICI 2044

133 000

d'usagers par jour

 $380\,\text{millions}$  de passagers-km par an

 $165 \, \text{millions}$  de véhicules-km



- Encourage le transfert modal de l'auto solo au transport collectif
- Agit comme vecteur important pour la réhabilitation des friches industrielles contaminées de l'est de Montréal
- Contribue à l'amélioration du bilan environnemental global de l'est de Montréal
- Inclut une stratégie de compensation GES en phase construction

#### **EN OPÉRATION**

35 000

tonnes de GES évitées par an



- Dessert les parcs industriels, dont le Port de Montréal et la zone récréotouristique du quartier olympique
- Sert de levier au développement des secteurs industriels de la Pointe-de-l'Île et de l'Assomption Sud – Longue-Pointe
- Contribue à dynamiser les artères commerciales
- Améliore le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre
- Dessert 27 millions de pieds carrés de terrains vacants, propices au redéveloppement

### PENDANT LA CONSTRUCTION

+ 6,3 G \$ de contribution au PIB au Québec

+ 60 000 emplois directs et indirects



#### **Distinguer Montréal**



Conception des structures aériennes et des stations de **signature moderne et emblématique** pour Montréal, à l'image des grandes métropoles



Une conception qui s'adapte aux éléments identitaires de chaque tronçon.

#### Comité d'experts multidisciplinaires



Maud Cohen, présidente du comité, présidente et directrice générale de la Fondation du CHU Sainte-Justine



Ken Greenberg, concepteur d'urbanisme, professeur, auteur



Paula Negron, Ph.D. professeure agréée, Université de Montréal



Christian Savard, directeur général, Vivre en ville



Stéphanie Trudeau, vice-présidente exécutive, Québec, Énergir



Éric Gauthier, architecte, FABG



Christian
Yaccarini,
président et chef de
la direction, Société
développement
Angus



Jean-Paul Viguier, architecte, présidentfondateur VIGUIER



Luc Gagnon, directeur du service de l'urbanisme et de la mobilité, Ville de Montréal



Rose Lyndsay Daudier, directrice générale, Fusion jeunesse



Mouna
Andraos,
co-fondatrice Daily
tous les jours



Éric
Millette,
consultant en conservation
et intégration architecturale,
CONTEXTURE



Monique Simard, productrice et gestionnaire culturelle



Marie Elaine Farley, présidente et chef de la direction, Chambre de la sécurité financière



Frédérick
Bouthillette,
sous-ministre adjoint aux projets
stratégiques de transport collectif et
ferroviaire, ministère des Transports

#### Comité d'experts multidisciplinaires

Élaboration en amont de lignes directrices par une approche concertée, menée par des experts pour l'intégration architecturale, urbaine et paysagère du réseau.



#### Vision

En s'inspirant des meilleures pratiques dans le monde, assurer l'intégration exemplaire du REM de l'Est en matière d'aménagement et d'architecture



#### Mandat

Participer à l'élaboration des lignes directrices sur le concept architectural qui sera imposé aux consortiums dans le cadre du processus d'appel d'offres

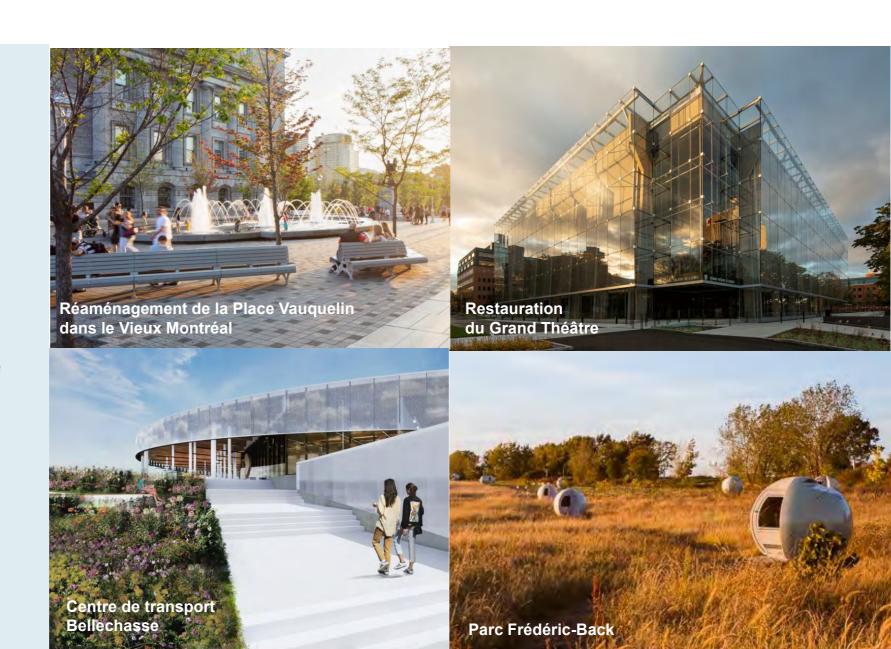
Émettre des recommandations à l'équipe de conception de CDPQ Infra sur la qualité architecturale du réseau et son intégration urbaine en amont de la conception

#### Firme d'architecture de renom: Lemay

## lemay

reconnue pour ses projets transdisciplinaires et durables aussi bien au Québec qu'à l'international, a été sélectionnée pour développer, avec le comité d'experts, la charte architecturale et les principes directeurs prescriptifs qui guideront l'intégration du REM de l'Est.

Projets récents qui ont été honorés de divers prix et reconnaissances :





#### Étapes du projet



Décret et certificat d'autorisation

#### **Prochaines étapes**







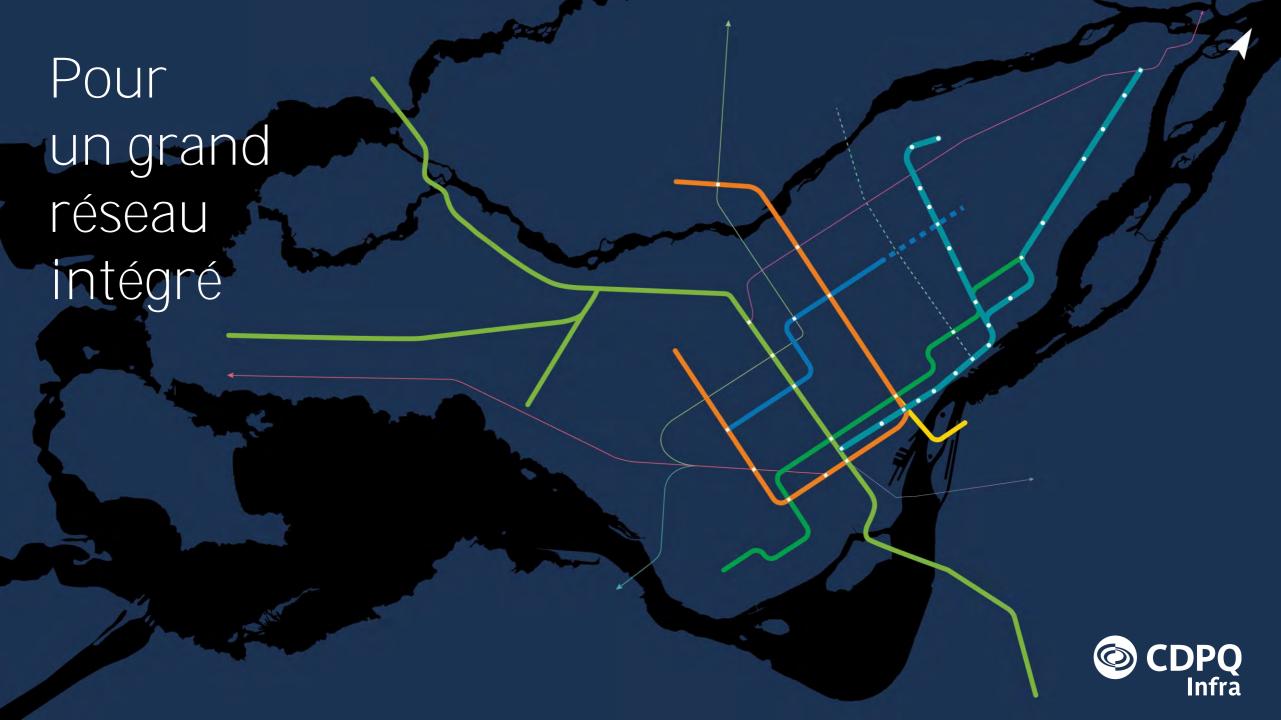


**Webinaires** →

**Consultations** publiques →

Plateforme interactive de consultation →

**Documentation** 



#### Pour donner votre avis:



## cdpqinfra.com/monrem ---





## Période de questions et réponses

## Gestion proactive des nuisances – Bruit, vibrations, poussières



#### Période des travaux

- Mise en place de mesures d'atténuation (écrans acoustiques, brumatiseur, etc.)
- Suivi en continu des normes édictées par le décret



#### Phase d'opération

- Identification des récepteurs sensibles
- Mesure de la situation actuelle (sans projet)
- Modélisation de l'impact avec la mise en service du REM de l'Est
- Analyse des impacts significatifs
- Mise en place de mesures d'atténuation
- Suivi en période d'opération et ajustements si requis

# Cadre réglementaire imposé via le décret du gouvernement du Québec

Suivis
en continu
stations de mesure

#### **Patrimoine**

Certains bâtiments et sites classés sont limitrophes au REM de l'Est:

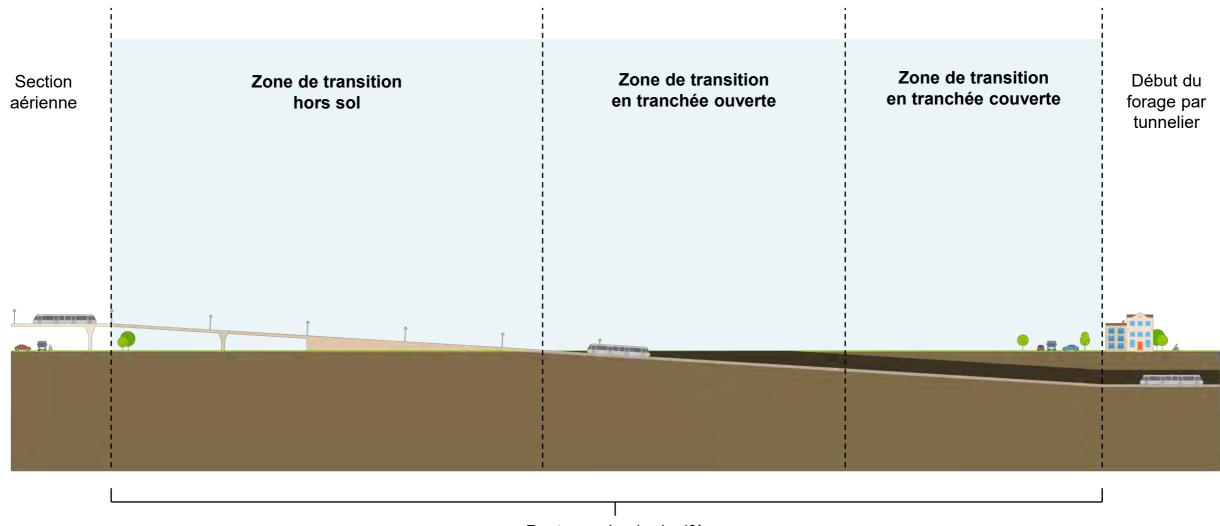
- Le **parc Morgan** a fait l'objet d'un avis d'intention de classement pour le site patrimonial de Maisonneuve
- L'extrémité de trois aires de protection de bâtiments patrimoniaux identifiées au registre du patrimoine culturel du Québec dans le secteur du boul. René-Lévesque:
  - L'aire de protection William-Dow
  - L'aire de protection du Monument-National
  - L'aire de protection de l'Église de la Mission-Catholique-Chinoise-du-Saint-Esprit

Une attention particulière sera portée à ces zones lors de la conception afin d'assurer une intégration urbaine harmonieuse et cohérente avec le milieu, selon les exigences du ministère de la Culture et des Communications.

## Objectif de CDPQ Infra:

Éviter les impacts en matière de patrimoine.

#### Schémas des zones de transition infranchissables



## Merci! cdpqinfra.com/monrem



